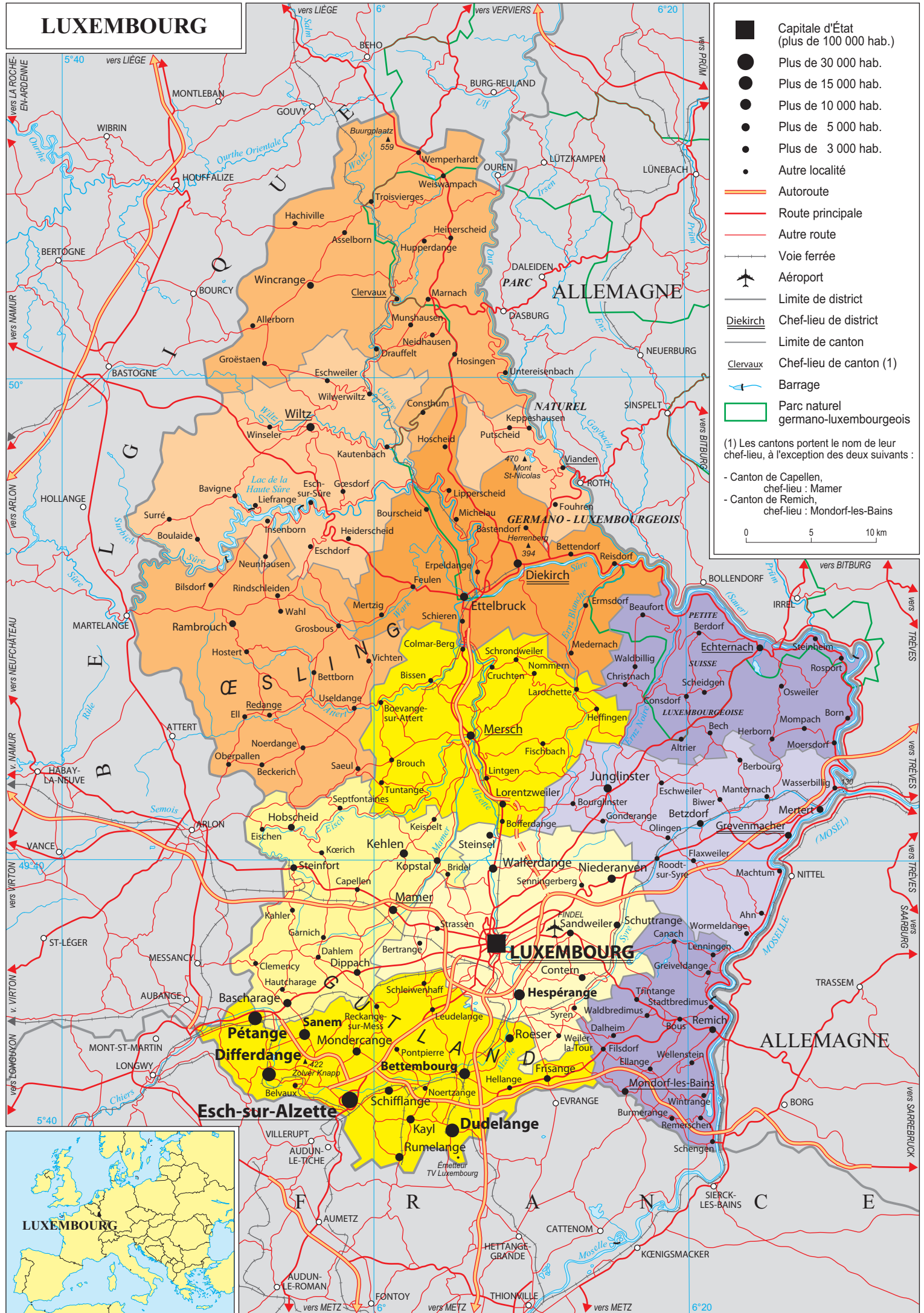


LUXEMBOURG



- Capitale d'État (plus de 100 000 hab.)
- Plus de 30 000 hab.
- Plus de 15 000 hab.
- Plus de 10 000 hab.
- Plus de 5 000 hab.
- Plus de 3 000 hab.
- Autre localité
- Autoroute
- Route principale
- Autre route
- Voie ferrée
- ✈ Aéroport
- Limite de district
- Limite de canton
- Clervaux Chef-lieu de canton (1)
- Barrage
- ▭ Parc naturel germano-luxembourgeois

(1) Les cantons portent le nom de leur chef-lieu, à l'exception des deux suivants :

- Canton de Capellen, chef-lieu : Mamer
- Canton de Remich, chef-lieu : Mondorf-les-Bains

0 5 10 km

